

## « Investir dans l'université apporte le plus grand rendement » (EM. Mouhoud à France Universités)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°239610 - Publié le 18/01/2022 à 16:37

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 21/01/2022 à 07:11



Table ronde les transformations économiques et sociétales aux 50 ans de France Universités - © D.R.

« Investir dans l'université apporte le plus grand rendement que l'on puisse connaître dans l'ensemble des dépenses publiques. C'est un fait avéré », déclare [El Mouhoub Mouhoud](#), président de Paris Dauphine - PSL, le 13/01/2022, lors du congrès fêtant les 50 ans de la CPU, devenue France Universités.

Il s'exprime en conclusion d'une table ronde intitulée "L'université au cœur des transformations économiques et sociétales" et conviant [Virginie Dupont](#), VP de France Universités et présidente de l'[UBS \(Université de Bretagne-Sud\)](#), Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la [CFDT \(Confédération française démocratique du travail\)](#), [Carole Delga](#), présidente de Régions de France et de la Région Occitanie, et [Pierre-André de Chalendar](#), président de [Saint-Gobain](#).

« Du côté des bénéfices publics, on a une meilleure croissance et plus d'innovation. Les bénéfices privés sont liés au fait que les revenus augmentent avec le niveau d'éducation, et puis il y a l'effet direct de l'insertion sur le marché du travail. On peut dire que le coût de la formation est corrélé positivement avec le niveau des salaires », poursuit El Mouhoub Mouhoud.

« Arrêtons donc d'être dans une position défensive ! Le meilleur moyen d'avoir des effets positifs pour la société, c'est d'investir directement dans l'université, et pas à côté. Ce diagnostic doit être présent dans la campagne présidentielle car on est un peu frustrés nous qui sommes aux manettes de voir un débat très pauvre à ce sujet, voire pas de débat du tout », déclare-t-il.

Et de citer les sujets évoqués par les intervenants, « l'alternance et l'apprentissage », « la double compétence », mais aussi « le salaire des E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) » afin « d'éviter la fuite des cerveaux qu'on ne récupère pas ensuite ».

---

« Des relations de plus en plus étroites avec les régions et les acteurs économiques » (V. Dupont)

« Ce qui caractérise les universités c'est le maillage territorial, ce qui veut bien sûr dire des relations de plus en plus étroites avec les collectivités, avec les régions et avec les acteurs économiques tant sur le plan de la recherche que le plan de la formation », indique Virginie Dupont.

Selon elle, « tous les établissements savent désormais qu'ils ont un rôle, et ils en sont conscients, à jouer dans le développement économique et sociétal des territoires ».

*« Cela va nécessiter des relations les plus fluides possible avec les décideurs politiques, avec les entreprises, pour être au plus près des besoins de nos jeunes, mais également pour accompagner et réaliser les évolutions de formations des actifs, de ceux qui sont déjà dans l'emploi, en l'alignant le plus possible aux besoins et aux forces du territoire », déclare la VP de France Universités.*

En outre, elle estime que « l'atout de nos établissements, c'est aussi de pouvoir jouer sur tous les niveaux : du niveau post-bac, pour de nouvelles compétences, jusqu'au niveau doctorat, avec cette connexion cruciale entre la formation et la recherche ».

### « Les régions ont la mission de développer de nouvelles filières » (C. Delga)

« Les régions, à travers les dernières réformes, que ce soit avec les compétences supplémentaires ou des tailles plus grandes, ont là aussi une mission de développer de nouvelles filières ou de consolider des filières existantes, c'est là où le partenariat universitaire est absolument indispensable », estime pour sa part Carole Delga, présidente de Régions de France.

Elle prend l'exemple des énergies renouvelables dans sa région, l'Occitanie :

*« Nous avons besoin de créer un écosystème complet. Ça part des établissements d'enseignement, des centres de recherche, et puis après d'avoir de grands industriels mais aussi des PME, TPE, du développement des usages.*

*C'est un maillon essentiel de partenariat que peuvent avoir les régions avec le monde universitaire. Les régions agissent et investissent sur l'ensemble de la chaîne et de l'écosystème qui est vraiment très fort ».*

### Les effets néfastes de « l'hyper-métropolisation »

« On a vu les effets de l'hyper-métropolisation en particulier au niveau de la crise sanitaire, mais pas seulement, on doit avoir un nouveau modèle de développement de l'aménagement du territoire. Si on veut avoir un rééquilibrage territorial, qu'est-ce que nous demandent les nouveaux arrivants ? L'accès à l'éducation, la formation, la santé », pointe Carole Delga.

Pour avoir une attractivité de ces villes moyennes d'équilibre, « l'aspect universitaire est essentiel », indique-t-elle, ajoutant, qu'il est « essentiel aussi pour la vitalité du tissu économique ».

### Un rapport à la mobilité « très limité » des nouvelles générations

Carole Delga souligne un autre élément : « On voit bien que les nouvelles générations ont un rapport à la mobilité, en particulier juste après le bac, qui est quand même très limité. Et pas que pour des raisons financières. Bien entendu, aller dans la grande ville demande des dépenses supplémentaires, un loyer plus cher etc., mais il faut voir le frein psychologique, il y a une auto-censure qui est forte quand on vient d'un milieu social défavorisé, et pouvoir faire les premières années à proximité, c'est essentiel ».

### « Les formations dispensées à l'Université ne sont pas toujours exploitables » (P-A de Chalendar)

« Historiquement, nous n'avons pas beaucoup recruté directement dans les universités. Il y a plusieurs raisons. Par contre, nous avons beaucoup d'universitaires dans nos entreprises, mais nous ne les recrutons pas directement à la sortie de l'université, et cela pose question. C'est en train d'évoluer cependant », indique Pierre-André de Chalendar.

Il précise qu'à Saint-Gobain, trois types de recrutements sont opérés dans les universités :

- Les emplois assez techniques **dans les IUT** qui dispensent des formations industrielles et commerciales sur des sujets pointus ;
- les **doctorants** pour la R&D ;
- pour les fonctions supports (communication, RH, droit) : « Nous ne recrutons pas à la sortie de l'université, et il y a beaucoup à faire pour changer les choses ».

« Nous avons besoin de ces formations mais elles ne sont pas toujours immédiatement exploitables pour nous », indique-t-il.

### « Des attentes fortes sur les formations »

« Le sondage que nous avons mené cet automne auprès des décideurs pour préparer nos positions et nos propositions pour la future élection présidentielle indique qu'il y a un avis largement positif pour l'université des chefs d'entreprise, avec une confiance en nous pour la préparation de l'avenir du pays, en termes d'emploi et de capacité scientifique et technologique », déclare Virginie Dupont.

« En revanche, il y a des attentes fortes sur les formations, pour mieux les accorder quand il le faut, à la réalité de la vie professionnelle. Mais ce que je retiens aussi, c'est que les décideurs et entrepreneurs soulignent le rôle des universités dans le bon fonctionnement de la

société et l'attractivité des territoires. Nous avons donc une page à écrire ensemble », note-t-elle.

## « Les étudiants sortis d'université ne connaissent pas l'entreprise »

« On recrute beaucoup dans les écoles d'ingénieurs. Mais dans les universités, on n'apprend pas à passer un entretien d'embauche correctement, et c'est un désavantage ! Exception faite des doctorants qui travaillent dans un centre de recherche et qui apprennent à collaborer avec le privé, on n'apprend pas aux étudiants à connaître les entreprises à l'université. Cela marche très bien pour les doctorants, il faudrait le généraliser à toutes les formations », estime Pierre-André de Chalendar.

Selon lui, « une chose est majeure pour développer cela, c'est l'apprentissage et l'alternance, c'est-à-dire avoir un pied de chaque côté pendant toute une période. Cela doit se généraliser avec toutes les universités.

Il y a des pays qui ont fait ça beaucoup mieux que nous, comme la Suisse et l'Allemagne, bien que nous ayons fait des progrès considérables depuis trois ou quatre ans sur l'apprentissage. »

### Grilles salariales en entreprise : les profils de grandes écoles « systématiquement » au dessus des profils universitaires

Interrogée sur la reconnaissance du diplôme de doctorat dans les grilles salariales des entreprises, Marylise Léon indique que la CFDT est « optimiste », « car il y a des grilles de qualification au niveau des branches professionnelles ».

Elle souligne cependant que ces grilles « ne sont pas le sujet de discussion et cela fait partie des défis actuels d'avoir une grille qui permette d'identifier les métiers, postes, compétences et diplômes, et de faire un savant mélange pour identifier les différents coefficients et les rémunérations correspondantes ».

« Normalement, ces grilles doivent faire l'objet d'une révision tous les cinq ans dans les branches professionnelles. Pour la plupart d'entre elles, ça fait dix ou 15 ans qu'il n'y a pas eu de renégociations. Les responsabilités sont partagées entre les représentants syndicaux et patronaux des branches en question qui doivent s'emparer de ces questions », reconnaît-elle, estimant qu'il s'agit d'un « enjeu de reconnaissance du cursus développé à l'université ».

« Là où nous rencontrons une difficulté à l'échelle de la branche, c'est que nos interlocuteurs branche sont issus d'entreprises dans lesquelles beaucoup de grilles de rémunération placent et différencient historiquement les profils issus de grandes écoles et ceux issus de l'université », pointe-t-elle.

Elle admet que « les niveaux de rémunération et d'accès à l'entreprise quand on est issu d'une université sont systématiquement en dessous du classement des écoles. La CFDT prend sa part de responsabilité là-dessus ».

## Vigilance « sur les qualités d'orientation » (M. Léon)

« L'un des enjeux clés est le développement de l'apprentissage auprès des personnes pour qui ça peut répondre à une situation individuelle. Auprès des jeunes, cela peut être aussi une aspiration personnelle de pouvoir très vite être mis en situation. Il faut donc être extrêmement vigilant sur les qualités d'orientation et développer les structures d'accompagnement pour donner à voir ce que c'est et à qui ça peut correspondre », indique Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT.

## Apprentissage : « Les régions n'ont pas les mêmes possibilités d'action »

Pour Carole Delga, sur la question de l'apprentissage, « les régions n'ont plus du tout les mêmes possibilités d'action ni juridique ni financière, mais pour autant c'est un débat qui est essentiel pour le goût de nos jeunes et des salariés par rapport aux études, parce qu'il faut savoir mixer le cours magistral avec la pratique ».

En outre, « il faut donner l'information aux jeunes, aux parents et à ceux qui veulent reprendre des études que l'apprentissage ne se limite pas à des niveaux inférieurs au bac ou juste bac, ou bac +2 », souligne-t-elle.

« Il y a quand même un gros effort de communication à faire, au niveau de l'orientation il y a un gros déficit, on le voit. Si l'apprentissage ou l'alternance pour les bac +5 était mieux connu, ça ouvrirait le champ de l'envie d'aller vers ce haut niveau de diplomation », déclare la présidente de Régions de France.

## Cibler aussi la formation continue

« Il y a un enjeu à ne considérer les enjeux de compétences et de formations en ne ciblant que les enjeux de formation initiale. C'est une erreur. La question des compétences concerne les individus tout au long de leur vie. Nous devons changer de logiciel. C'est une question culturelle. Il faut penser de façon complémentaire formation initiale et continue. Une personne sur deux dans le secteur privé arrive en âge d'aller en retraite sans emploi. Il y a donc un vrai sujet », estime Marylise Léon.

## Impliquer davantage les universités dans les décisions stratégiques de recherche

Pour la secrétaire générale adjointe de la CFDT, « il n'y a pas de développement économique sans aborder les enjeux de développement durable et de justice sociale. Il ne peut pas non plus se faire sans un cadre démocratique qui concerne directement les universités sous deux angles :

- Une contribution essentielle de l'université dans les mutations du développement économique qui doivent prendre en compte l'écologie et auront un impact sur la société ;
- en tant qu'écosystème, l'université doit pouvoir ouvrir ce débat à toutes les parties prenantes du débat sociétal ».

« Actuellement, ça existe de manière très hétérogène, mais c'est globalement insuffisant. Je serai curieuse de savoir comment le milieu universitaire ou la CPU a pu être associée ou non à la construction du plan France 2030 », souligne-t-elle.

### « Comment la gouvernance des universités peut associer toutes les parties prenantes de la société »

« Il y a aussi l'idée de voir comment la gouvernance des universités peut associer au mieux toutes les parties prenantes. Car c'est une condition démocratique essentielle pour permettre le développement économique. En effet, il y aura des répercussions très concrètes de ces transformations en termes d'emplois, de travail. Et la question des compétences sera accrue avec ces transitions nécessaires », estime Marylise Léon.



## El Mouhoub Mouhoud

Président @ Dauphine - PSL

Professeur des universités en économie @ Dauphine - PSL

### Parcours

Depuis décembre 2020	<a href="#">Dauphine - PSL</a> Président
2016 - novembre 2020	<a href="#">Dauphine - PSL</a> Vice-Président Enseignants-Chercheurs, Economiste
Depuis 2006	<a href="#">Dauphine - PSL</a> Professeur des universités en économie
1998 - 2006	<a href="#">Université Sorbonne Paris Nord (USPN)</a> Professeur des universités
1998 - 2006	<a href="#">Université Sorbonne Paris Nord (USPN)</a> Création et direction du Centre d'économie de Paris Nord
1996 - 1998	<a href="#">Université d'Évry (Université d'Évry)</a> Professeur des universités
1995 - 2007	<a href="#">Premier Ministre - Hôtel de Matignon</a> Conseiller scientifique du Commissariat Général du Plan
1994 - 1996	<a href="#">Université de Bretagne Occidentale (UBO)</a> Professeur des universités
1991 - 1994	<a href="#">Université d'Évry (Université d'Évry)</a> Maître de conférences en économie

## Établissement & diplôme

- [Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation \(Mesri\)](#)  
Agrégation des facultés de sciences économiques
- [Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne](#)  
Doctorat en économie

Fiche n° 42100, créée le 03/12/2020 à 18:21 - Màj le 06/05/2021 à 16:04



## Carole Delga

**Présidente** @ Régions de France (ex-ARF)

**Présidente** @ Région Occitanie (Conseil régional d'Occitanie)

## Parcours

Juillet 2021 - juillet 2024	<a href="#">Régions de France (ex-ARF)</a> Présidente
Depuis janvier 2016	<a href="#">Région Occitanie (Conseil régional d'Occitanie)</a> Présidente
Juillet 2015 - juin 2017	<a href="#">Assemblée nationale</a> Députée de la 8 <sup>e</sup> circonscription de la Haute-Garonne
Juin 2014 - juin 2015	Ministère de l'Économie, de l'industrie et du numérique Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire
Juin 2012 - juillet 2014	<a href="#">Assemblée nationale</a> Députée de la 8 <sup>e</sup> circonscription de la Haute-Garonne
Mars 2010 - septembre 2012	Conseil régional de Midi-Pyrénées Vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées en charge de la ruralité, des services au public et des Technologies de l'information et de la communication
Mars 2008 - juillet 2014	Martres-Tolosane Maire
2007 - 2009	Conseil régional de Midi-Pyrénées Chargée de mission auprès du directeur général adjoint, aménagement du territoire, développement économique et développement durable
2005 - 2009	Conseil régional de Midi-Pyrénées Directrice adjointe de l'aménagement du territoire
Depuis 2004	Parti Socialiste (PS) Membre

- 1998 - 2005 Syndicat des eaux Barousse Comminges Save  
Directrice générale des services
- 1994 - 1996 Ville de Limoges  
Chargée des monuments historiques et archéologiques

-

### Établissement & diplôme

- 2006 - 2006 [Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)  
Master 2 de droit en administration territoriale
- 1994 - 1994 Fonction publique  
Lauréate du concours d'attachée territoriale
- 1992 - 1992 [Université Toulouse 1 - Capitole](#)  
Licence d'économie en sciences économiques

-

Fiche n° 35610, créée le 17/06/2019 à 15:57 - Màj le 15/10/2020 à 15:24



## Virginie Dupont

**Vice-présidente @ France Universités**

**Présidente @ Université Bretagne-Sud (UBS)**

**Professeure des universités en chimie organique @ Université Bretagne-Sud (UBS)**

Date de naissance : 10/01/1965

### Parcours

- Depuis décembre 2020 [France Universités](#)  
Vice-présidente
- Depuis juillet 2020 [Université Bretagne-Sud \(UBS\)](#)  
Présidente
- Depuis 2018 [Université Bretagne-Sud \(UBS\)](#)  
Professeure des universités en chimie organique
- Juillet 2016 - 2020 [Association des VP de Conseil d'Administration des universités \(ANVPCA\)](#)  
Présidente
- 2016 - 2019 [Université Bretagne Loire \(Comue UBL\)](#)  
Vice-présidente cohésion
- 2012 - juin 2020 [Université Bretagne-Sud \(UBS\)](#)  
Première vice-présidente en charge du CA, des finances, des RH et du patrimoine

2008 - 2012	<a href="#">Université Bretagne-Sud (UBS)</a> Doyenne de la faculté des sciences
2006 - 2008	<a href="#">Université Bretagne-Sud (UBS)</a> Directrice adjointe de la faculté des sciences
1994 - 2018	<a href="#">Université Bretagne-Sud (UBS)</a> Maîtresse de conférences

-

### Établissement & diplôme

Depuis 1993	<a href="#">Ensic - Lorraine INP (Ecole nationale supérieure des industries chimiques)</a> Doctorat de chimie-physique
Depuis 1989	<a href="#">Université de Bretagne Occidentale (UBO)</a> DEA de chimie

Fiche n° 14357, créée le 23/11/2015 à 22:23 - Màj le 26/01/2021 à 16:58



## France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

### Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris France

## Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.</li> <li>• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.</li> <li>• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.</li> </ul>

**Membres**

Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

**Présidence**

Président : Manuel Tunon de Lara  
Vice-président(e)s :  
• Guillaume Gellé  
• Virginie Dupont

**Chiffres clés****Personnels**

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 14/01/2022 à 15:46

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »